COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MERCREDI 5 FEVRIER 2014 20H

Présents : **Guy PANOUILLOT** (Président OMS) ; **Robert VIEILLERIBIERE** (Vice-président OMS / Volley) ; **Rémy LOISEAU** (Secrétaire OMS/CLBA) ; **Philippe TROUVE** (Trésorier OMS et TCB) ; **Bruno SOULET** (Responsable CMS) ; **Philippe PASQUIERS** (Commission répartition installations sportives et membre OMS) ; **Didier CIRET** (Maire-adjoint chargé des sports) ; **Georges MARTINO** (Conseiller municipal/VCB) ; **Alain PASQUER** (Maire du Blanc) ; **Pierre GRIGNARD** (Président Honneur OMS) ; **Marie-Hélène GUY** (DDCSPP Indre) ; **Guy CHAMBRIER** (Comité Médaillés Jeunesse et Sports Indre) ; **Pierre SOULAS, Danielle BUSZ et Eric MATHIEU** (BSB) ; **Jacky FAURE** (BP et NR) ; **Michèle VAUGHAN** (CARGAC) ; **Jean-Emmanuel FRONTERA et Didier PONTON** (TSB) ; **Michel BRUNET et Claude VIALLET** (Hand-ball) ; **Céline BARBIER** (Brenn'Fitness) ; **Gaëlle LIBIS et Pierrette OEUVRAY** (ARTTJQ) ; **Martine MAUVE** (AJA) ; **Samuel SAUDRAIS** (CDB, Volant Blancois, CCB) ; **M. et Mme GUILLON, M. et Mme BUCHMANN** (Ass. 42 kms 195) ; **Véronique GRIMONPON** (Judo et commission récompenses OMS) ; **Nathalie TETE et Cécile DESROSES** (USB Foot) ; **Alain MICHEL** (LBA) ; **Vinciane LEROY** (A.S. Collège Ménigouttes) ; **Gérard AUBERT** (CSLG) ; **Nicolas SCHOUMACHER** (Roller) ; **Fanny DENISARD** (EFP LB) ; **Emmanuel TRANCHANT** (A.S. Lycée Pasteur) ; **Florence COMINET** (GVB) ; **Jean-Louis CHEZEAUX** (A.S. Collège Sainte Anne et Club de plongée) ; **Alain MOULENE** (VCB section VTT) ; **Bernard MOYER** (Billard) ; **Joëlle BRUNET** (Attelages Blancois) ; **Didier INGREMEAU** (CMB) ; **Francis TREMBLAIS** (TTBLB) ; **Mrs GROLIER et BIDAN** (Pétanque Blancoise) ; **Claude GOUDIN** (Commission récompenses OMS) ; **Jeanne GLENISSON** (Horse-ball) ; **Robert BARTHE** (ASSG basket et vérificateur aux comptes OMS) ; **Hubert WELTER** (ASSG basket) ; **Carole BODIN** (Commission aide à la formation diplômante) ; **Dominique JACQUET** (Service des sports) ; **Nelly NOUMET** (Adjointe administrative municipale) ; **Aurélie CHARRET** (Secrétaire OMS).

Excusés : ***Agnès BOUTY-TRIQUET*** (Sous préfète du Blanc) ; ***Jean-Paul CHANTEGUET*** (Député de l'Indre) ; ***Gaëtan HARDOUIN*** (Commandant Cie de Gendarmerie départementale du Blanc) ; ***Ludovic LEMONNIER*** (Karaté jutsu clubs budo) ; ***Philippe BOUCHERON*** (Volant blancois) représenté par Samuel SAUDRAIS ; ***Alain CHAIGNOT*** (Président ASSG Basket) représenté par Hubert WELTER ; ***Cyrille BAPTISTE*** (A.S. Lycée) représenté par Emmanuel TRANCHANT ; ***Nicolas DUTHOIT*** (CMS) ; ***Martial MILLIN*** (Commission subventions de fonctionnement).

Absents : *Association équestre l'Epineau Le Blanc ; Rugby club blancois ; Amis Cyclos Blancois ; Club d'escalade de la région blancoise ; Association lycée Pasteur au galop ; Canoë kayak club Le Blanc ; Moto team blancois ; Rallye team blancois ; Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale ; M. le Conseiller pédagogique d'EPS ; Officier des sports ECASGN ; Officier des sports CTM ; IME ; F.A.O. ; Mme la secrétaire générale de la Mairie du Blanc ; M. Jean-François BOEDEC (Président FNOMS) ; Mme SCILLIERI (Présidente CCB) ; Mme Annick GOMBERT (Conseillère régionale) ; M. Jamy PORTILLON (Conseiller municipal) ; Dr GAUFFRE (CMS) ; Louis PINTON (Président Conseil Général).*

➢ Remise des distinctions de la jeunesse et des sports par M. CHAMBRIER (Président Comité Indre des Médaillés)

M. CHAMBRIER explique que depuis le 1er janvier 2014 la médaille de la jeunesse et des sports se nomme médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.
Il précise que les quotas des médailles attribués en France ne sont pas tous utilisés donc il est difficile d'en obtenir plus pour les régions.
M. CHAMBRIER appelle chaque récipiendaire, lit leur palmarès respectifs et leur remet un diplôme et une médaille.

- Christiane BUCHMANN et Nadine GUILLON (Association 42 km 195) => Lettre de Félicitations
- Michel BRUNET (Hand-ball club Le Blanc) => Lettre de Félicitations
- Eric MATHIEU (Boule sportive blancoise) => Lettre de Félicitations
- Roger ROBERT (Vélo club blancois) => Lettre de Félicitations
- Philippe PASQUIERS => Médaille de Bronze

- Cécile DESROSES => Médaille de Bronze.

➢ Accueil d'Alain PASQUER et Marie-Hélène GUY

Guy PANOUILLOT présente Mme GUY représentante de la DDCSPP à l'Assemblée.

Guy PANOUILLOT remercie de leur présence : Alain PASQUER, Didier CIRET, Georges MARTINO, Jacky FAURE (Nouvelle République), Dominique JACQUET (Service des Sports) et les président(e)s des associations sportives.

➢ Rapport moral et d'activités

1/ Installations sportives

La parole est donnée à Philippe PASQUIERS.

Il a été décidé de supprimer les périodes « Q ». Cela est difficile à gérer au niveau des plannings et les installations sont utilisées une semaine sur deux. Il est proposé de conserver uniquement les périodes « T ».

Emmanuel TRANCHANT (Professeur EPS au Lycée Pasteur) intervient en expliquant le fonctionnement des classes par rapport aux quinzaines (Périodes « Q »). Si ces périodes sont supprimées, un réel problème se posera dans la gestion des créneaux. Les professeurs du Lycée devront en parler dans leur établissement car il est difficile d'harmoniser l'ensemble des disciplines dans l'emploi du temps.

Guy PANOUILLOT reprend la parole et cite les personnes excusées ce soir qu'elles soient représentées ou non.
M. TRANCHANT remplace M. BAPTISTE qui est en déplacement de compétition UNSS.

Dégradations sur les installations :

- Vitre cassée au gymnase Jean Moulin,
- Porte abîmée au gymnase des Ménigouttes,
- Dojo : chauffage, robinets ouverts.

Il est rappelé que lors d'un problème sur une installation sportive municipale lié à l'alcool, le président de l'association est tout aussi responsable que le Maire de la ville.

Guy PANOUILLOT évoque les rythmes scolaires qui seront appliqués dès la rentrée prochaine (septembre 2014). Officiellement, nous aurons les souhaits des écoles mi mai prochain.

La communauté de communes Brenne Val de Creuse a envoyé un courrier à tous les clubs.

Mme BRUNET (Présidente des Attelages Blancois) et M. FRONTERA (Trésorier du Tir Sportif Blancois) signalent qu'ils n'ont rien reçu à ce jour.

2/ Infrastructures

L'OMS avait mis en priorité la construction d'un nouveau dojo lors de la dernière réunion de la commission infrastructure. Le mercredi 27 novembre 2013, une réunion a eu lieu entre la Municipalité, l'OMS et les utilisateurs pour la préparation du cahier des charges de cette future installation sportive.

3/ Subventions de fonctionnement

La commission est composée de Rémy LOISEAU, Philippe PASQUIERS et Martial MILLIN.

La parole est donnée à Rémy LOISEAU.

Il n'y a rien de particulier à dire. Les critères sont limités : le passage des clubs a été assez rapide.

L'O.M.S. émet des propositions sur la répartition de la subvention municipale en tenant compte des critères définis. Les propositions sont ensuite transmises à la Mairie. La subvention d'une année n'est pas forcément la même l'année suivante.

- Etude sur les frais de déplacements
  Une étude a été effectuée en enlevant les kilomètres parcourus par les clubs. Un écart énorme de subvention a été constaté pour certaines associations. Cette option est mise de côté pour l'instant. L'année prochaine, les subventions de fonctionnement seront étudiées de la même manière : nombre de licenciés, niveau de pratique et kilomètres.
- Clubs non représentés

Lors des prises de rendez-vous pour cette commission, deux clubs ne se sont pas manifestés : Association équestre l'Epineau Le Blanc et le Canoë kayak club Le Blanc. Ils n'ont pas eu de subvention.

Didier CIRET prend la parole et informe les clubs présents ce soir que la Municipalité a suivi la proposition de l'OMS. Un courrier sera envoyé à chaque club début mars leur annonçant la subvention qui sera versée.

4/ Aide à la formation diplômante

Carole BODIN, aidée dans sa tâche de Mrs FAURE, MARTINO, TROUVE, VIEILLERIBIERE, PANOUILLOT.
Aucune réunion n'a été programmée en 2013 car très de peu de dossiers ont été déposés (dépôt des dossiers principalement en fin d'année 2013).

L'objectif est d'aider les sportifs à financer leur stage de formation d'arbitre, d'éducateur et non un stage sportif. Une aide est possible pour les sportifs en championnat d'Europe.

Rappel des 2 critères d'aide : domicilié au Blanc ou adhérent d'un club de l'OMS.

La commission se réunit le mardi 18 février 2014. Il y aura 7 dossiers à étudier :

- 1 Brevet Fédéral animateur de tir, (TSB)
- 1 Brevet Fédéral initiateur de tir, (TSB)
- 1 Brevet d'Etat éducateur sportif 1er degré option football, (USB Foot)
- 1 Certificat de Qualification Professionnelle assistant moniteur Tennis, (TCB)
- 1 DES JEPS Tennis (anciennement BE 2), (TCB)
- 2 Formations BNSSA + PSE1 (2 individuelles licenciées au CDB).

Alain MICHEL (Président Le Blanc Athlétisme) doit déposer des dossiers dès ce soir.

5/ Actions spécifiques manifestations

Mrs BOUCHERON, MARTINO, PANOUILLOT, TROUVE, VIEILLERIBIERE, PASQUIERS, GOUDIN font partie de cette commission.

La réunion a eu lieu le 10 décembre 2013 pour recevoir les responsables de club ayant fait une demande de plus de 600 euros : Club des Dauphins Blancois, E.F.P. Le Blanc, Pétanque Blancoise, Vélo Club Blancois, Comité Indre Natation, Le Blanc Athlétisme, USB Football.
Les demandes de moins de 600 euros ont également été étudiées.

Rappel des critères d'obtention : promotion de l'activité ou de la ville (parfois limite de l'activité club).
Il est rappelé que pour avoir accès à cette subvention vous devez fournir le bilan de la précédente manifestation et le budget prévisionnel.
Les critères de cette commission sont les suivants :

- Promotion de la ville du Blanc.
- Promotion de l'activité.
- Justifier par écrit en quoi cette manifestation répond aux deux critères et sa spécificité.
- Lors du bilan, donner le nombre de participants (s'il est en hausse ou non), le secteur géographique des participants et les outils de communication.
- Les manifestations qui démarrent ou redémarrent ou lors d'anniversaire de cette manifestation (10 ans, 20 ans, 30 ans, etc…), si elles sont exceptionnelles, peuvent être aidées.
- Les stages ne sont plus subventionnés ainsi que les rassemblements.
- La manifestation doit se dérouler au Blanc.

Le matériel n'est plus pris en charge.

La commission a demandé à certaines associations de revoir leurs actions, de se renouveler.

Guy PANOUILLOT évoque à nouveau que certains bilans sont encore équilibrés au centime près. Les bilans ne doivent pas être équilibrés sauf s'il est inclus une participation financière de l'association.
Il insiste également sur le fait que même si le bilan est excédentaire, la manifestation sera aidée quand même.

Didier CIRET prend la parole et ajoute que la Municipalité a suivi la proposition de l'OMS et qu'un courrier sera envoyé aux clubs, leur annonçant l'aide financière obtenue, dans la même période que celui des subventions de fonctionnement.

6/ Commission des récompenses

La commission est composée de Guy PANOUILLOT, Didier CIRET, Véronique GRIMONPON et Claude GOUDIN.

L'OMS et la ville du Blanc encouragent la pratique sportive en mettant à l'honneur les sportifs, dirigeants ou bénévoles méritants de la saison écoulée. En 2013, la remise des récompenses a eu lieu le vendredi 8 février. Cette année, elle aura lieu le vendredi 14 février au gymnase Jean Moulin à 18h30. Nous demandons au Président de sportifs récompensés ou à son représentant d'accompagner les récipiendaires à la remise qui s'effectuera club par club et je souhaite que vous soyez nombreux (18 clubs ont fait une demande de récompenses pour des licenciés ou bénévoles).
Guy PANOUILLOT rappelle que l'OMS demande aux présidents (ou représentant) d'associations d'être présents à cette remise.

Il explique qu'il y a 2 listes qui peuvent être demandées aux clubs par l'OMS :

- une liste de proposition de personnes (+ palmarès) pour la remise des récompenses qui a lieu au début de chaque année ;
- une liste de personnes que l'OMS propose au Comité des Médaillés de la Jeunesse et des Sports de l'Indre.

Ce sont deux choses bien distinctes même si les clubs sont sollicités pour obtenir les informations.
Il rappelle que le Comité des Médaillés récompense en individuel et non un bureau entier d'association.

7/ Centre Médico Sportif

Responsable Dr SOULET aidé par le Dr DUTHOIT et le Dr GAUFFRE.
Guy PANOUILLOT signale que depuis l'année dernière le CMS n'est plus aidé par le CNDS. Mme GUY en parlera peut être après.
Bruno SOULET prend la parole.
Le fonctionnement du CMS est le même : toute l'année et pendant les vacances (sauf l'été). Il y a un pic d'activité en août, septembre et octobre et une période creuse entre février et mai.
En 2013, il y a eu :

- 386 visites médicales sportives
- 21 absents
- 644 certificats médicaux signés
- 12 certificats médicaux non signés
- 139 électrocardiogrammes effectués.

Bruno SOULET rappelle que les certificats médicaux non signés peuvent être signés par la suite. Ce n'est pas définitif. Les personnes sont dirigées vers leur médecin traitant parce qu'il y a certaines choses à vérifier.

Le Président de l'OMS reprend la parole et demande à Mme GUY (représentante de la DDCSPP de l'Indre) d'en dire plus sur l'obligation ou non d'avoir un certificat médical pour la pratique d'un sport pour la prochaine saison.
Marie-Hélène GUY répond que pour l'instant rien n'est officiel pour le nouveau fonctionnement des certificats médicaux.
Actuellement, pour pouvoir pratiquer un sport en compétition le certificat médical est obligatoire chaque année mais pour le loisir, il est recommandé mais pas obligatoire tous les ans selon le texte du Code du Sport. Les fédérations réclament malgré tout un certificat médical de non contre indication à la pratique de leur discipline dans les deux cas.
Bruno SOULET demande à Mme GUY qui décide que le certificat de non contre indication pour pratiquer une activité en loisir n'est pas obligatoire ?
Il apparaît dans le code du sport : il est conseillé de faire faire un certificat médical.

Le CMS est submergé par les demandes de visites médicales. Les sportifs expliquent en consultation que s'ils n'ont pas de certificat de non contre indication pour la pratique d'une activité en loisir, ils ne pourront pas

prendre de licence. Bruno SOULET donne l'exemple de l'éveil sportif pour les enfants de 4 à 6 ans : si l'enfant n'a pas de certificat il ne pourra pas être inscrit à l'activité.

Mme GUY demande si les fédérations distinguent les licences loisirs et les licences compétitions ?
M. BRUNET (hand-ball) répond que la fédération de hand ne différencie pas : une licence est une licence.

Mme GUY ajoute qu'il y a des fédérations qui ne demandent pas systématiquement de certificat médical pour une licence loisir par contre il le demande la première année, ce qui est obligatoire.
En tant que président de club, il y a aussi l'envie de se couvrir en cas d'accident.
Bruno SOULET ajoute qu'effectivement en cas de problème c'est le médecin signataire du certificat médical qui est visé par la suite.

Michel BRUNET précise que le certificat transmis par le sportif est envoyé directement à la fédération. Le club en fait une copie pour garder une trace en cas de problème.

Le Président de l'OMS reprend la parole.

8/ Mini-bus

Le mini-bus est réservé aux associations adhérentes à l'Office Municipal des Sports pour les déplacements sportifs.
Il a été parcouru 20 383 kms. 21 associations ont utilisé le mini bus en 2013.
43 136 kms ont été parcourus depuis sa mise en service en novembre 2011 (chiffre relevé au 29 janvier 2014).
Guy PANOUILLOT rappelle que le mini bus est ouvert à tous les clubs membres de l'OMS sous certaines conditions :

- établir une convention avec l'OMS (à chaque changement de président(e)),
- avoir son permis depuis 3 ans,
- faire le plein à l'issue du déplacement (de préférence chez l'annonceur publicitaire),
- l'OMS fait une facture de 10 centimes d'euros du kilomètre (décision AG du 1er/02/2010) pour assurer les vidanges, les changements de pneus, etc…
- Réponse de l'OMS : 10 jours avant.

Pour le confort de tous, un minimum de nettoyage et de respect du véhicule est nécessaire.

♦ Rappel :

- vérifier l'état du mini-bus (intérieur et extérieur) avant la prise du véhicule : si la Maison des Sports est fermée il faut laisser un message sur le répondeur. Si ce n'est pas le cas, le dernier club utilisateur sera responsable des « dégradations ».
- Plein de carburant à effectuer à l'issue du déplacement.

♦ Rapport Financier Mini-Bus
Recettes : 2 075,80€
Dépenses : 1 251,40€
Le bilan est excédentaire de 824,40€. Il est précisé que l'assurance Groupama pour 2013 a été prélevée sur le compte fin 2012, donc n'apparaît pas dans le bilan 2013. Le montant de cette assurance était de 1 153,55€.
Si le montant de l'assurance aurait été prélevé en 2013, le bilan serait déficitaire de 329,15€.

Le Président de l'OMS informe que le tarif au kilomètre parcouru restera à 0,10€ en 2014.

9/ Maison des Sports

En 2013, environ 2 700 visiteurs ont poussé la porte de la Maison des Sports, 2 400 appels téléphoniques ont été reçus et 4 728 mails minimum ont été envoyés pour environ 2 000 reçus.

10/ Communication

- Site internet : 2 270 visites ont été répertoriées sur le site internet de l'OMS du 27 mai au 31 décembre 2013.

- Le Blanc Sports n°25 (décembre 2013) et n°26 (calendrier des manifestations) ont été distribués et apparaissent sur le site internet de l'OMS.
- Annuaire des Sports.

11/ Emploi d'avenir

L'OMS proposait de gérer la partie administrative d'un contrat emploi d'avenir mis à disposition des clubs (contre financement des salaires au prorata). Un courrier a été envoyé aux clubs. Sur les 26 réponses obtenues, une seule était positive.
Guy PANOUILLOT invite Brenn'Ftiness (seul club intéressé) à se diriger vers Claude GOUDIN si besoin.
Martine MAUVE informe que le club a trouvé une solution.

12/ Forum des Associations et Combiné Sportif 2013

La parole est donnée à Robert VIEILLERIBIERE pour faire un bilan de ces deux manifestations.

➔ Forum des associations

Le samedi 7 septembre, un nouveau « Forum des Associations » était organisé conjointement par « l'Office Municipal des Sports », le « Centre Culturel », le « Centre Social », « l'office de tourisme » et le « Relais Brenne Initiatives Jeunes ».
Un débat ayant pour thème « La recherche de moyens financiers et la mutualisation des moyens », a été animé par la Fédération des Organisations Laïques » de l'Indre.
54 associations ont participé à ce forum et ont démontré une nouvelle fois la richesse et la vitalité du tissu associatif blancois.
En plus, des stands, des animations, des nombreuses démonstrations, aussi attractives que variées, se sont succédé tout au long de l'après-midi.
On a pu noter par ailleurs une bonne fréquentation du public tout au long de l'après-midi.
L'ambiance sympathique et la satisfaction générale qui semblait émaner de cette manifestation en fin de soirée plaident pour une reconduction d'un nouveau forum en septembre 2014.

➔ Combiné Sportif

Le dimanche 8 septembre, l'Office Municipal des Sports, en collaboration avec la ville du Blanc et les clubs adhérents à l'O.M.S., ont organisé leur 3e combiné sportif.
Ce combiné se voulait avant tout accessible, convivial et placé sous le signe de la bonne humeur.
Cette 3e édition a regroupé 56 équipes de 2 concurrents.
Et grâce à une météo très favorable, il a pu se dérouler dans de très bonnes conditions et dans un très bon état d'esprit.
Merci à la ville du Blanc pour son soutien logistique ainsi qu'aux clubs de pétanque, boules lyonnaises, tir sportif et tir à l'arc pour leur implication dans les épreuves individuelles avec pénalités, et merci aussi à tous les bénévoles « individuels » qui ont œuvré pour le bon déroulement de cette manifestation.
Le comité d'organisation a décidé d'organiser le 4e combiné de l'O.M.S. et de la ville du Blanc en septembre 2015.

13/ Rapport financier

Philippe Trouvé, trésorier de l'OMS, prend la parole et remercie Sylviane BERROYER (de la Base de plein air) qui informatise les écritures comptables, et Robert Barthe, vérificateur aux comptes. Les comptes ont été vérifiés par Guy PANOUILLOT, Robert BARTHE, Philippe TROUVE et Nelly NOUMET.
Lecture du rapport financier :
L'ensemble des comptes agrégés se présente de la manière suivante :
Produits = 38 502,97 euros
Charges : 42 250,69 euros
Résultat : -3 747,72€

La décomposition par secteur d'activité donne les résultats suivants :
** Pour les activités liées à l'O.M.S. :*
Produits : 6 150,80 euros
Charges : 10 204,28 euros

Résultat : -4 053,48€ (impact du Combiné Sportif et du Forum des Associations avec achat de matériel et d'équipements de communication entre autres, sans subvention spécifique.)

** Pour le fonctionnement de la Maison des Sports :*
Produits : 23 552,17 euros
Charges : 24 026,53 euros
Résultat : -474,36€

** Pour le Centre Médico Sportif :*
Produits : 8 800 euros
Charges : 8 019,88 euros
Résultat : 780,12 euros

Le déficit global est de 3 747,84 euros.

La situation financière est la suivante :
Livret : 15 606,66€
Compte courant : 16 194,82€
Focus immobilisations financières :
Nous notons une immobilisation financière globale de 3 500€ en avance de trésorerie pour les associations (contre 13 148€ en 2012 et 9 931€ en 2011).
Cette situation montre le respect des échéances. Ce qui est profitable à la démarche d'aide aux clubs conduite par l'OMS. Toutefois, cela ne signifie pas pour autant que la fragilité financière des clubs est une histoire ancienne. Ce point de vigilance doit être maintenu.

Total des fonds propres : 35 038,23€
Contre 39 319,06€ en 2012.

Nous pouvons observer que l'OMS n'a pas une politique de thésaurisation et que les fonds de réserve ont une réelle utilité (par exemple pour les manifestations ou pour les avances de trésorerie effectuées aux clubs).

Compte tenu de tous ces éléments, nous affirmons que la situation comptable représente bien la réalité des actes engagés par l'OMS et que la situation financière globale est saine.

Philippe TROUVE rappelle que les comptes et le rapport financier sont consultables à la Maison des Sports.

12/ Représentation de l'OMS
L'OMS reçoit différentes invitations d'Assemblée Générale dans l'année : en 2013, seulement 16 invitations ont été réceptionnées à l'OMS sur 40 associations.
Le Président de l'OMS laisse présager que certains clubs ne font pas d'assemblée générale. Elle est pourtant obligatoire.
Mme GUY confirme ce que Guy PANOUILLOT avance, puisque c'est dans les statuts de chaque association.

13/ Vote du rapport moral et financier
Votes à main levée :
Rapport moral et d'activités : Contre = 0 ; abstention = 0 ; Voté à l'unanimité.
Rapport financier : Contre = 0 ; abstention = 0 ; Voté à l'unanimité.

14/ Election du tiers sortant/Radiation
** Election du Tiers Sortant*
Guy PANOUILLOT fait la lecture des clubs sortants :
Association Blancoise de Horse-ball ; Association 42 kms 195 ; Association de Recherche et de Transmission du Taïji Quan ; Association Jeanne d'Arc ; ASSG Basket, Club des Dauphins ; Club d'Escalade de la Région Blancoise ; Ecole Française de Parachutisme Le Blanc ; Hand-ball Club Le Blanc ; Le Volant Blancois ; Moto Team Blancois ; Roller Club Blancois.

Le Club d'Escalade de la Région Blancoise et le Moto Team Blancois sont absents ce soir.

Toutes les associations se représentent.
Vote : Contre = 0 ; abstention = 0 ; Voté à l'unanimité

** Radiation Association « Iaïdo Ryu Blancois »*
Vote : 0 contre ; 0 abstention. Radiation votée à l'unanimité.
L'association est radiée de l'OMS à compter de ce soir suite au vote de l'assemblée.

* Election des membres du bureau sortants
Guy PANOUILLOT ; Robert VIEILLERIBIERE ; Philippe TROUVE ; Rémy LOISEAU ; Bruno SOULET.
Philippe TROUVE informe qu'il laisse sa place et prône la parité car l'OMS n'a pas de femme dans le bureau. Une annonce a été faite au précédent comité directeur mais personne ne s'est manifesté.
Aucune femme ne se porte volontaire ce soir.
Vote : Contre = 0 ; abstention = 0 ; Voté à l'unanimité.

15/ Election du bureau de l'OMS
Bureau actuel de l'OMS :
Président : Guy Panouillot
Président d'honneur : Pierre Grignard
Vice-Président : Robert Vieilleribière
Secrétaire : Rémy Loiseau
Trésorier : Philippe Trouvé
Membres : Bruno Soulet, Philippe Pasquiers.

M. GROLIER se porte volontaire pour entrer dans le bureau de l'OMS.
Vote de l'assemblée pour l'entrée de M. GROLIER dans le bureau de l'OMS : Contre = 0 ; Abstention = 0. M. GROLIER est accepté à l'unanimité.

Guy PANOUILLOT informe que le bureau sera communiqué lors du prochain comité directeur.

16/ Statistiques licenciés
L'OMS ne regroupe plus que 42 associations puisqu'il y en a une qui a été radiée (dont 2 en sommeil = Moto Team Blancois, Rallye Team Blancois) ce qui représente environ :

- Saison 2012-2013 :
  - Total des licenciés : 4 106 (dont 481 adhésions)

Par rapport au nombre d'adhésions, Guy PANOUILLOT demande aux clubs s'il y a des fédérations qui n'imposent pas de prendre une licence pour les dirigeants ? Cette licence n'est pas obligatoire pour être dirigeant (exemple : handball club Le Blanc et les associations sportives scolaires)..

- Détails : Hommes : 2 324 ; Femmes : 1 782
- Détails : +18 ans : 2 312 ; -18 ans : 1 313 (sans les adhésions)
- Détails : Blancois : 1 321 ; Extérieurs : 2 304 (sans les adhésions)

17/ Questions diverses
La parole sera donnée à Pierre GRIGNARD, Président d'honneur de l'OMS et Président du Club des Entrepreneurs de la Brenne.
Lors de l'Assemblée Générale du Club des Entrepreneurs, Pierre GRIGNARD a demandé à Guy PANOUILLOT s'il pouvait intervenir à l'OMS pour demander aux clubs s'il était possible de faire un geste pour les nouveaux arrivants dans la région. Finalement pour gagner un peu de temps, un mail a été envoyé à l'OMS pour procéder à une enquête. Ce mail a été envoyé à tous les clubs. Malheureusement, il y a eu un bug lors de cet envoi : les clubs ont reçu un mail qui était destiné au Président de l'OMS.

Pierre GRIGNARD prend la parole.
Effectivement, il y a plusieurs opérations. La première est celle du groupement de Gendarmerie dans l'Indre avec la chambre du commerce et de l'industrie qui ont décidé de monter une opération SMS pour essayer de lutter contre les agressions, les risques qui se présentent de temps en temps comme il a pu être constaté il y a peu de temps sur Le Blanc. Le principe est que lorsque quelqu'un est agressé, et qu'il fait partie de cette organisation, il envoie un SMS ou appelle le 17 et donne le descriptif de ce qui s'est passé. L'information est immédiatement envoyée à tous ceux qui participent à cette opération. L'OMS faisant partie du club des entrepreneurs a reçu ce mail comme 1 200 autres destinataires. Ce mail a été transmis aux clubs suite à un problème de routage.
Si les clubs sont intéressés, il y a une réunion le mercredi 12 février 2014 à la salle des fêtes pour parler de cette opération avec le groupement de Gendarmerie, la chambre du commerce et de l'industrie, le groupement des commerçants et le club des entrepreneurs de la Brenne.
Pour la deuxième opération, Pierre GRIGNARD a demandé à l'OMS d'envoyer par mail un document qui est une stratégie d'information, pour ne pas perdre trop de temps. Le Club des entrepreneurs envisage de mettre en place cette opération dans le courant de l'année 2014 et non immédiatement puisque les clubs devaient être interrogés au préalable. Il y a un tissu associatif important dans la ville du Blanc, que ce soit culturel, sportif ou caritatif. C'est important au niveau des entreprises et des personnes qui viennent s'implanter dans la région. Plusieurs cas de personnes qui sont venues au Blanc : n'ayant aucun contact et ne s'étant pas intégrées dans la vie sociale sportive ou culturelle, elles se sont retrouvées désarmées, désorientées et ont donc quitté le Blanc et sa région.
Il semble intéressant d'essayer d'intégrer ces personnes. Le Club des entrepreneurs a déjà des opérations qui concernent les chefs d'entreprises (industrielles, artisanales, les commerces, etc…). C'est l'objectif principal du club.
Ils sont invités gratuitement pendant 2 ans à des réunions afin de pouvoir rencontrer des personnes, pour s'intégrer, pour se faire des relations, des amis, et faire aussi du travail ce qui est important. Il serait intéressant de leur proposer de s'intégrer dans les associations ou de les rencontrer facilement avec des conditions particulières, avantageuses par exemple leur proposer de venir 1, 2 ou 3 fois gratuitement ou leur faire 10 ou 20% de remise sur les tarifs pendant un an. Pierre GRIGNARD précise que c'est le club qui choisit, qui décide. C'est pourquoi un questionnaire a été transmis par mail.
Le Club des entrepreneurs devrait participer au prochain Forum des associations pour recenser toutes les activités qui existent sur Le Blanc. Le club est en parallèle du site de l'OMS.
A titre informatif, le site internet du Club des entrepreneurs a eu 140 000 visites en 2013 dont plus de 6 000 visites qui concernaient les activités sportives. Cela semble intéressant de jouer le jeu, de partager le site et surtout le calendrier des manifestations. Cela est utile car si un club prévoit de faire une manifestation en juin par exemple, il peut voir s'il n'y a pas d'autres manifestations qui pourraient lui porter préjudice. La date pourrait alors être fixée en fonction de ces éléments d'information. Cela a été proposé aussi bien à l'OMS qu'à la ville du Blanc.
Le club des entrepreneurs s'est également proposé de recenser tous les services de l'hôpital puisque c'est aussi une entreprise.
Tout le monde se doit d'être solidaire dans ce secteur.
Pierre GRIGNARD demande aux clubs de bien vouloir remplir le questionnaire pour savoir s'ils souhaitent apporter leur concours à l'intégration des nouveaux arrivants dans la région.
Il précise que cette opération ne concerne pas seulement les entrepreneurs mais aussi les médecins et le personnel médical qui arrivent.
Cette opération ne débutera pas immédiatement puisqu'il y a les élections municipales et que le club est totalement apolitique. Elle sera mise en place ultérieurement avec la nouvelle équipe municipale élue et celle de la communauté de communes.

Guy PANOUILLOT reprend la parole.
« L'OMS remercie la ville du Blanc avec laquelle nous travaillons en étroite collaboration, plus particulièrement M. Didier CIRET, Marie-Adjoint chargé des Sports et M. Georges MARTINO, Conseiller Municipal.
L'OMS remercie les Médecins du Centre Médico-Sportif : Bruno SOULET, Renaud GAUFFRE et Nicolas DUTHOIT, pour leur collaboration au suivi des sportifs blancois.
Nous remercions également M. Robert BARTHE, vérificateur aux comptes, Mme Sylviane BERROYER et tous les bénévoles qui gèrent les commissions.

Merci enfin à tous les dirigeants et bénévoles sportifs qui permettent aux blancois de pratiquer le sport de leur choix dans les meilleures conditions. »
Guy PANOUILLOT remercie également les membres du bureau de l'OMS : Robert VIEILLERIBIERE, Rémy LOISEAU, Philippe TROUVE et Philippe PASQUIERS.
« Je n'oublie pas les secrétaires de la Maison des Sports.
Permettez-moi enfin de vous souhaiter à tous au nom du Bureau de l'OMS, nos meilleurs vœux pour 2014. »

18/ Intervention des personnalités
=> La parole est donnée à Alain PASQUER, maire du Blanc.
Alain PASQUER remercie Mme Marie-Hélène GUY (DDCSPP), Guy PANOUILLOT, Pierre GRIGNARD (Président d'honneur de l'OMS), les membres du bureau de l'OMS, Didier CIRET, Jo MARTINO et les représentants des clubs présents ce soir.
Il évoque son bonheur de se retrouver dans les locaux de la Maison des Sports qu'il fréquente depuis un certain nombre d'années. Il se souvient de l'inauguration de ces locaux avec Gérald Hérault qui faisait de l'athlétisme à l'époque et qui maintenant est maire de Montgeron.
C'est toujours un plaisir pour lui d'être ici et de revoir les personnes qui sont en place depuis longtemps et celles qui arrivent. Il souligne que l'arrivée de nouvelles personnes est très importante, c'est le renouvellement car il y a toujours des inquiétudes sur l'avenir des associations si les personnes en place depuis longtemps arrêtent.
Il se réjouit qu'au fil du temps les personnes repartent malgré leur souhait d'arrêter. C'est la passion du service public, du service des autres.
La vie sportive blancoise a belle allure avec ses 42 associations et tous ces licenciés : cela a toujours été comme ça. Ce qui fait la force du mouvement sportif du Blanc c'est l'Office Municipal des Sports.
Les trois mots dans l'action publique ou l'action elle-même, appréciés de M. le Maire sont la constance, la rigueur et l'efficacité. Il y ajoute la convivialité parce que le sport est aussi une école de la convivialité. Cela rejoint la préoccupation de Pierre GRIGNARD : de mieux recevoir ceux qui arrivent. Le sport fait grand de cette qualité d'accueil. Il félicite les bénévoles de tout le travail qui a été fait et qui est fait.
Il évoque sa reconnaissance envers Didier CIRET pour sa fidélité et son efficacité au quotidien ainsi que la confiance que le Président de l'OMS et l'ensemble des membres du bureau lui accordent.
La municipalité a voté le 20 décembre dernier ce qu'il fallait pour que les clubs fonctionnent dès le début de cette année 2014. Il a été retenu un certain nombre de choses, en particulier le dojo.
Prochainement, il y aura les élections municipales et la démocratie fera son œuvre donc Alain PASQUER ne fera pas de bilan ni d'annonce ce soir. Cela sera réservé à la campagne électorale.
Il remercie à nouveau pour la qualité des relations qu'il y a eu durant toutes ces années, également pour la qualité des relations entretenues au sein de chaque club et envers leurs adhérents, pour la qualité éducative imprégnée dans les clubs surtout en direction des jeunes qui a un aspect extrêmement important de la vie locale. Les jeunes qui parfois ne respectent pas toujours les règles de civisme, sont pris en charge, sont guidés par le mouvement sportif en complément des familles. Ce travail est effectué merveilleusement.
Il remercie également puisque le sport, au-delà d'une activité sociale, est aussi une activité économique.
La ville du Blanc a des atouts et en particulier le fait qu'il y ait beaucoup de clubs ; leurs manifestations contribuent forcément à animer économiquement le territoire et la cité.
Alain PASQUER conclut par une citation de Jaurès : « Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent mais une confiance totale pour l'avenir. » ce que souhaite M. le Maire à tous les bénévoles présents ce soir.

=> La parole est donnée à Marie-Hélène GUY représentante de la D.D.C.S.P.P. de l'Indre.
Il y a eu une petite rupture entre le C.M.S. et le CNDS (moyen d'aider les associations) et Mme GUY ne reviendra pas sur les raisons puisqu'il y a eu une explication à ce sujet avec l'OMS.
Mme GUY est présente ce soir parce que le service des sports de la DDCSPP tenait à rencontrer les associations sportives blancoises et à mettre un visage sur tous les dirigeants car il est constaté au jour le jour qu'il ne se rend pas compte du dynamisme de la ville du Blanc tant sportif que culturel (Il y a aussi au sein de la DDCSPP un service jeunesse).
Le CNDS est un levier qui peut permettre à certaines associations d'avoir des aides financières. Cette année, il y a une évolution.

Mme GUY précise que la DDCSPP peut accompagner, peut aider les associations en difficulté. Le CNDS a augmenté son seuil minimal qui était de 750€ à 1 000€ pour les zones rurales. Les projets devront être plus conséquents ce qui n'est pas logique si l'on veut aider les territoires en difficulté.
Elle prône la mutualisation des projets et la DDCSPP est à la disposition des clubs pour aider.
Le CNDS se désengage un petit peu cette année sur des subventions de fonctionnement et se recentre sur des priorités sur des publics un peu fragiles ou vulnérables, qui n'ont pas accès à la pratique sportive de façon importante.
Elle encourage les clubs à réfléchir sur un ou des projets en faveur de personnes en situation d'handicap. Ce genre de projet se développe de plus en plus. La DDCSPP est là pour aider, accompagner les clubs, aider à mettre en contact les clubs avec les personnes ou les structures qu'il faut.
Beaucoup de dossiers seront aidés cette année sur le sport-santé et plus particulièrement les projets envers les personnes atteintes de maladies chroniques (obésité, diabète,…) mais il faudra trouver le lien, la formulation possible pour pouvoir prétendre à des aides. Cela se développe avec des difficultés sur le territoire car les associations ont d'autres préoccupations. La DDCSPP en est consciente.
Il est souvent demandé à la DDCSPP s'il y a des clubs qui peuvent accueillir ce public en difficulté puisque les personnes ne peuvent pas suivre le même rythme que les autres.
Si les clubs ont un projet qui se dirige en ce sens ou s'ils le réalisent déjà mais qui n'ont pas d'aide, il faut qu'ils se tournent vers la DDCSPP pour monter un dossier. Le délai va être court pour réaliser le dossier CNDS (2 mois pour rendre le dossier complet) si les clubs ont juste évoqué ce sujet au sein de leur bureau. La DDCSPP est là pour les aider à monter le dossier s'il y a besoin pour éventuellement obtenir une aide financière. Elle rappelle que ce seront des dossiers prioritaires.
Une priorité sera mise sur l'emploi. Il existe des aides pour les structures qui peuvent pérenniser un emploi puisqu'il faut avoir un budget d'association assez élevé mais le CNDS veut mettre « le paquet » sur l'emploi puisqu'il y aura des créations d'emplois possibles.
Le Blanc est un territoire où il y a beaucoup de demandes d'accompagnement éducatif. Ce sont des aides avec projets en lien avec les établissements scolaires (collèges surtout). La DDCSPP ne sait pas si ces aides continueront d'exister. Il y a beaucoup de structures qui faisaient des actions avec ce dispositif. Si ce dispositif s'arrête, il sera peut être possible de faire passer ces demandes sur d'autres projets d'action.
Mme GUY précise que la DDCSPP peut se rendre disponible pour le montage de dossiers de demande de subventions pour ne pas laisser les associations dans la difficulté.
Guy PANOUILLOT intervient et pose une question à Mme GUY :
Il semblerait que le seuil minimum de demande pour le CNDS ne soit pas augmenté pour les Zones de Revitalisations Rurales ?
Marie-Hélène GUY informe qu'il est passé à 1 000 euros mais que pour les territoires qui ne sont pas ruraux le seuil minimum est de 1 500 euros.

Francis TREMBLAIS, président du Tennis de table Brenne Le Blanc, demande si la DDCSPP se déplacerait au Blanc pour effectuer une réunion sur le CNDS comme il y a eu il y a quelques années et comme il se fait sur Châteauroux ?
Il a été décidé que cela ne se ferait plus puisqu'au début où Mme GUY est arrivée à la DDCSPP il y avait 4 personnes dans le service. Actuellement, il y a seulement deux personnes. Cela demanderait beaucoup plus de personnel s'il devait y avoir des réunions sur tous les territoires. De plus, il avait été constaté qu'il y avait très peu de personnes qui assistaient à cette réunion.
Pour l'instant, ce n'est pas prévu mais la demande sera transmise.
Mme GUY peut se rendre disponible ponctuellement sur le territoire pour aider les clubs pour le montage de leur dossier de demande de subventions.

Francis TREMBLAIS évoque que ce n'est pas principalement pour le remplissage du dossier mais plutôt pour l'élaboration du projet, ce qui est important aux yeux de la DDCSPP.
Mme GUY informe que l'association doit raisonner dans le sens où il y a un projet et une demande d'aide peut être effectuée et non l'association a besoin d'argent donc je fais un projet.
Francis TREMBLAIS rétorque que si le projet proposé ne rentre pas dans les critères et qu'il n'y a pas d'aide, l'association risque d'être en difficulté.

Jacky FAURE prend la parole. Ce qui l'interpelle est que toute la partie fonctionnement des clubs est mise de côté. Ce n'est pas une priorité, donc elle ne sera jamais aidée. Dans les 10 ans qui viennent, Jacky FAURE se demande combien de clubs vont disparaître puisqu'ils n'auront plus les moyens de fonctionner ? Car actuellement personne ne sait qui est aidé et cela devient n'importe quoi. Aujourd'hui, le gros problème est bien celui du fonctionnement. Comment le club va finir l'année ? Comment va-t-il y arriver ? S'il y a un emploi dans le cadre d'un CAE, sera-t-il possible de pérenniser l'emploi ?
Actuellement, il n'y a aucune réponse à ces soucis, il n'y a pas d'aide : il n'y a rien.
Jacky FAURE se pose la question : Comment vont-ils faire ? Les clubs ne pourront plus se déplacer, ni avoir d'encadrement solide. Certes, ils vont s'appuyer sur le bénévolat mais ce dernier a des limites aussi car arrivé à un moment les bénévoles s'usent.
Robert BARTHE ajoute que les priorités du CNDS ne sont pas celles des clubs.
Marie-Hélène GUY informe que ce discours a été tenu en réunion et qu'elle a demandé comment feraient les petits clubs si le seuil de subvention est relevé ? Il lui a été répondu que la Ministre a décidé que le CNDS devait arrêter de saupoudrer et que les subventions de 750 euros représentent 1 à 2% du lot. Dans l'Indre, la moyenne est de 6%. Pour certains clubs, cela représente 0,1% mais pour d'autres cela représente 30%. Ces derniers sont 5 ou 6 clubs dans l'Indre. Pour ces clubs, ces 750 euros représentaient environ 6% du budget. Le discours actuel du CNDS est de se désengager sur la subvention de fonctionnement. Elle précise que si les clubs font une demande d'aide pour une ou deux actions prioritaires, il est possible de demander une aide pour le fonctionnement.
C'est une politique qui doit être mise en place et Mme GUY signale que c'est le même problème sur tous les territoires.
Les clubs sportifs commençaient à s'inquiéter il y a environ 2 ou 3 ans, bien avant la restructuration du CNDS. Les finances sont à la baisse partout. Le sport n'est pas le budget convoité. Ce n'est pas le département qui décide. Il y a d'autres priorités telles que l'emploi : c'est important même si les petites associations ne sont pas concernées directement, car le sport est aussi une source économique. L'aide est de 12 000 euros sur 4 ans par an et cela n'est pas négligeable.
Pierre GRIGNARD demande à Mme GUY si le CNDS apporte une subvention à La Berrichonne ? Non c'est un club professionnel donc il n'a pas d'aide de la part du CNDS. En revanche, la Mairie de Châteauroux subventionne le club amateur.
Guy PANOUILLOT informe qu'il faut savoir que plus de 50% du CNDS servait à financer la réfection des stades pour l'Euro 2016. Cet argent a été donné indirectement pour des professionnels.
Mme GUY répond que cela n'existe plus.
Pour rejoindre ce que disait Jacky FAURE, Guy PANOUILLOT a été marqué par le discours d'un représentant de la DDCSPP lors d'une réunion qui avait eu lieu à l'OMS : Les demandes sont jugées par le Ministère et qu'il fallait beaucoup de monde pour étudier les différents dossiers. Le seul moyen pour réduire le nombre de dossiers était d'augmenter le seuil minimum de demande de subvention.
M. FRONTERA ajoute en disant que les dossiers sont de plus en plus complexes, en faisant des projets associatifs, en mettant des budgets. A l'heure actuel, si les clubs ne sont pas habitués à remplir des demandes de subventions telles que le CNDS, peu peuvent le remplir. Cela touche également certains comités départementaux.

Alain PASQUER prend la parole. Il y a un désengagement de l'Etat dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres. Les actions sont ciblées : elles sont sociales (la santé, l'accès des publics les plus défavorisés au sport, etc…). Il y a un certain nombre d'actions que les clubs sont appelés à monter et qui sont intéressantes. Mais les clubs seraient prêts à mettre ce type d'action en œuvre et évidemment en étant aidés par les collectivités locales, si tout le monde était sûr du coût pour vivre confortablement son activité au quotidien. C'est aussi de nature à mobiliser des bénévoles sur ces nouveaux projets. S'il y a une incertitude permanente, et si le seul interlocuteur d'un club est ou devient la collectivité locale (pour les petits clubs), il est vrai que l'exercice aura ses limites. L'attitude d'une collectivité de haut rang comme de l'Etat est de complexifier et de mettre un certain nombre de critères qui sont tels que peu peuvent les remplir et cela se termine par un abandon. A partir de là, les clubs (ou autres) ne se lancent pas. Il y a exactement le même problème lorsque la municipalité monte des dossiers avec les autres collectivités locales.

Guy PANOUILLOT demande à l'assemblée s'il y a d'autres questions à poser à Mme GUY ?

Jacky Faure reprend la parole. Si le CNDS arrête de saupoudrer, il sera certainement donné de grosses sommes d'argent pour la construction d'une nouvelle piscine ou d'un dojo ?

Gérard AUBERT, président du CSLG, demande à Mme GUY si les priorités du CNDS seront les mêmes que l'an passé ?
Actuellement, les priorités ne sont pas encore actées : elles le seront le 19 février prochain.
Le Directeur régional a mentionné que le projet associatif ne serait peut être pas demandé mais il faudra donner un projet sur l'action prioritaire demandée : une explication plus détaillée du projet d'action que du projet du club. Mme GUY insiste sur le fait que ceci n'a pas encore été acté.

Le Président de l'OMS clôture cette assemblée générale en invitant les personnes présentes au pot de l'amitié.

Fin de la réunion à 21h50, suivie du pot de l'amitié.

Fait à Le Blanc, le 6 mars 2014

Le Président de l'OMS,

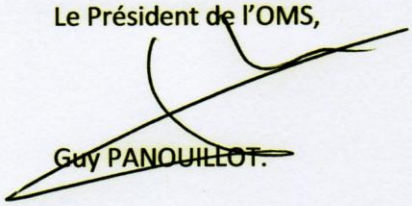

Guy PANOUILLOT.